

GARANTIE

L'aérateur TD possède une garantie de 5 ans à compter de la date d'achat. Cette garantie comprend la livraison gratuite des pièces de rechange. La garantie ne couvre pas :

-  Les frais de montage et démontage ;
-  Les défauts, qui selon S&P, sont dus à une mauvaise installation, manipulation, à une négligence ou à un accident ;
-  Les défauts qui apparaissent suite à une intervention ou une réparation réalisée par une tierce personne sans l'autorisation de S&P ;
-  Pour renvoyer une pièce défectueuse, l'utilisateur doit prendre contact avec son installateur ou son revendeur..

S&P ne peut pas être tenu pour responsable des dommages provoqués par :

-  Une utilisation inappropriée.
-  L'usure anormale des composants.
-  La non-observation des instructions de ce manuel quant à la sécurité, l'utilisation et la mise en œuvre, de l'aérateur TD, de ses accessoires et périphériques.
-  L'utilisation de pièces non livrées par S&P.

L'installation et les réglages doivent être effectués par un professionnel qualifié.
